

ANNEXE 15

Comptes-rendus des réunions du comité de suivi

Réunion du Comité de suivi

Le 21/06/02

(Documents joints : ordre du jour et liste des participants)

1. Evolution et état actuel de la collecte des OM et du nettoyage

La discussion du premier point de l'ordre du jour a consisté en la présentation et la discussion des points de vue de la commune d'une part et de la société d'autre part sur l'évolution de la collecte et leur appréciation de l'état actuel du service de collecte et de nettoyage.

Le point de vue de la société exprimé par M. TH. Siegriest, en ce qui concerne la collecte fait un constat relativement positif mais reconnaît néanmoins l'impact négatif de la détérioration de l'état des bacs et la non adaptation du volume de la plupart (des bacs de 250 litres là où il doit y avoir des bacs de 500 litres ou plus).

En ce qui concerne le balayage, la société dresse un constat négatif. Les engagements ne sont pas tenus à cause du comportement des balayeurs qui font mal leur travail et des contrôleurs qui sont leurs complices.

Quant à l'avis de la commune exprimé par M. Alaoui Ismaili, représentant de l'ingénieur municipal, il est plutôt négatif. Le jugement est focalisé sur les bacs qui selon l'expression de M. Alaoui sont devenus eux-mêmes "des déchets dont il faut débarrasser la commune". Ils sont cassés, sales, et ils débordent.

La discussion a porté sur la solution au problème posé par les bacs.

M. Sigriest a informé la comité que la société mettra en place dès la semaine prochaine 45 bacs supplémentaires et une pick-up neuve.

Mais le problème des bacs restera posé néanmoins et nécessitera une solution à trois niveaux :

Trouver les ressources pour pourvoir la commune en nombre suffisant de bacs

Définir l'emplacement et le volume adéquats de chaque bac.

La première question devra être tranchée entre la société et la commune. La deuxième en concertation avec la population et ses représentants (amicales et élus) et en prenant appui sur les résultats de l'étude réalisée pendant l'été 2001.

Mustapha Brakez a soulevé un questionnement analytique à propos des problèmes que pose la conteneurisation : est-ce que la conteneurisation est finalement une réussite ou un échec étant donné les difficultés observées ?

Le problème des chineurs a aussi été soulevé comme un problème dont la solution est crucial pour la résolution des problèmes de la propreté autour des bacs.

2. Les actions pilotes

La discussion a fait la point sur les trois actions pilotes retenues par le projet. Deux déjà engagées et une qui reste à entreprendre.

2.1. La concertation avec les amicales

M. Jilali Hamdaoui a présenté l'évolution de la concertation avec les amicales depuis la dernière réunion du comité de suivi (27 mars). Il a souligné en particulier la fréquence et la régularité des contacts des amicales avec la société comme indicateur de réussite de la démarche engagée.

La discussion qui a eu lieu par la suite a permis de dégager un consensus sur la réussite de la dynamique de travail en commun engagée avec les amicales qui dispose d'emblée d'un cadre plus ou moins formel constitué par la convention (dont le projet a été retenu lors des précédentes réunions et qui va être officielle lors de la prochaine réunion après quelques rectifications) d'une part et par les indicateurs de qualité d'autre part. Mais qui est surtout devenu quotidienne puisque les contacts sont devenus très fréquents.

D'autre part plusieurs questions ont été débattues à propos de cette expérience de travail avec les amicales :

Quelles sont les conditions de pérennisation de cette collaboration en particulier après la fin du projet actuel.

Comment faire en sorte que la société développe une attitude

2.2. L'aménagement d'une rue commerçante.

M. Siegriest a informé le comité de suivi de ses démarches auprès d'une société de travail des métaux pour définir la forme des lieux de fixation des bacs destinés aux commerçants (2).

Ensuite le débat s'est focalisé sur les étapes qui restent à parcourir afin de mener à terme cette action. En particulier le travail de communication avec les usagers potentiels des bacs (les commerçants de la rue) afin qu'ils se les approprient et qu'ils se chargent petit à petit à en assurer la sécurité et peut-être l'entretien.

2.3. L'élimination d'un point noir

M. Bouziane a rappelé les étapes du projet qui visait un point noir qui présentait plusieurs avantages mais qui a disparu spontanément.

Le passage en revue des caractéristiques des points noirs qui restent révèle qu'ils sont plus difficiles à éradiquer et que le travail que nécessite leur éradication est plus long dans le temps. La majorité des points noirs situés au centre de la commune. Ils présentent en particulier l'inconvénient d'être issus de sources différentes, (résidents et activités économiques pour la plupart parmi eux).

Après discussion de plusieurs exemples, le choix s'est porté sur un point noir situé dans la zone située entre le quartier Atlas et le quartier Bouremmana. C'est un point noir qui a résisté jusqu'à maintenant à toutes les tentatives d'élimination par passage au trax. Il

3. Perspectives de continuation des actions entreprises après la fin du temps du projet.

L'objectif de ce projet pilote est de créer une dynamique de concertation, de travail en commun à même de constituer un mécanisme durable de solution aux différents problèmes de la propreté de la commune. Or il faut s'interroger dès maintenant sur les conditions de pérennisation des actions entreprises dans le cadre de ce projet une fois il aura touché son terme. (Cela rejoint les questions posées par Th. De La Laurencie sur le rôle du médiateur (université) et le rôle de l'intervenant privé (cittal) dans les différentes dynamiques engagées).

Les documents joints

Ordre du jour proposé

1. Le point sur l'évolution du service
2. Le suivi des actions pilotes
 - 2.1. La concertation avec les amicales
 - 2.2. L'aménagement des espaces de collecte dans la rue Commerçante
 - 2.3. L'élimination d'un point noir
3. Perspectives de continuation des actions entreprises après la fin du projet actuel

Liste des participants

Commune
M. Alaoui Ismaïli

CGEA
M. Thierry Siegriest Directeur
M. Jilali Hamdaoui

Ségu
M. Mustapha Brakez

Université
M. Ahmed Bouziane